

# La Lettre

n°44

du président du Conseil général de Lot-et-Garonne

## Continuer d'investir dans la proximité

La croissance faible et le chômage menacent l'ensemble des économies européennes. Notre pays ne pourra redresser la barre qu'à condition de sortir de la crise des finances publiques dans laquelle il est plongé depuis 2008. Après trop d'années de laxisme fiscal et de dépenses à crédit, desserrer l'étau budgétaire et la charge de la dette constitue un préalable au redressement de l'activité économique.

Le Conseil général est solidaire de cet effort national car le sens des responsabilités nous commande une gestion encore plus rigoureuse et efficace des deniers publics.

Pour l'année qui s'ouvre, cinq priorités ont été définies pour consolider la politique de solidarité et de développement que nous conduisons depuis 5 ans. Premièrement, nous renforcerons toutes les formes de coopérations institutionnelles car elles sont l'avenir de la sphère publique locale. Le temps est, en effet, au partenariat, à la mutualisation des moyens et à la conjugaison des volontés. Ensuite, nous accentuerons notre soutien au développement économique. Il est indispensable de maintenir un important niveau de commande publique sur les routes, pour aider les communes à s'équiper ou encore – et c'est nouveau – pour soutenir le logement. L'an dernier, plus de 150 entreprises ont été aidées au moyen de nos dispositifs. Troisièmement, notre panel d'interventions

en faveur de la cohésion territoriale sera enrichi en 2013. Je pense notamment aux maisons de santé pluridisciplinaires qui entrent maintenant dans leur phase de réalisation grâce au dispositif de la Coddem. Quatrième objectif, il nous faut soutenir plus activement encore les Lot-et-Garonnais qui souffrent des effets de la crise. C'est notre raison d'être, mais ce sont aussi quelque 5 000 emplois locaux non délocalisables ainsi financés directement ou indirectement par le Conseil général *via* notre action en faveur des personnes âgées et du handicap. Enfin, nous devons continuer à préparer l'avenir et c'est pourquoi, nous prioriserons l'éducation, le déploiement de l'Internet Très haut débit et nous amplifierons le volet énergie-climat de l'Agenda 21 territorial.

Notre tâche est immense, et notre ambition reste intacte. Bien entendu, nous agissons dans un cadre budgétaire responsable. La majorité que j'ai l'honneur de conduire, a décidé de ne pas augmenter les impôts départementaux pour la quatrième année consécutive afin de préserver le pouvoir d'achat de nos concitoyens. Dans le même temps, nous amorcerons le désendettement de la collectivité en diminuant davantage nos dépenses de fonctionnement.

Investir dans la proximité est aujourd'hui la priorité pour créer les conditions d'un retour durable de la croissance et de l'emploi.

### ÉDITO Pierre Camani



© Thierry-Daniel Vidal

2

#### LE POINT SUR

- Débat d'orientations budgétaires

3

#### ZOOM SUR

- Modernisation du Min d'Agen-Boé
- Déviation de Villeneuve : nouvelle tranche de travaux

4

#### À NOTER

- Soutien aux facs d'Agen
- Nouvelle ligne Agen-Ajaccio

#### TRAVAUX ROUTIERS

**Directeur de la publication :**  
Pierre Camani

**Graphisme :** D'clics

**Impression :** IGS - Agen

**Photos :** Xavier Chambelland (CG47)

ISSN : 1961-0025

**LOT-ET-GARONNE**  
Conseil général 

## LE POINT SUR

### DÉBAT D'ORIENTATIONS BUDGÉTAIRES (DOB)

# Des décisions cohérentes et responsables

Le 25 février dernier, l'Assemblée départementale débattait des grandes orientations budgétaires 2013. Dans un contexte national de crise économique et sociale, les orientations prises par la majorité départementale sont le reflet d'un équilibre entre ambition et responsabilité.

**Ambition**, par la poursuite des politiques de solidarité et de développement mises en place depuis 5 ans et qui se sont traduites par de réels progrès pour les Lot-et-Garonnais : des services nouveaux, des investissements accrus et une autre méthode de gestion des fonds publics.

**Responsabilité**, car le Département de Lot-et-Garonne, tout comme l'ensemble des Départements de France, doit faire face à un redoutable « effet ciseaux », c'est-à-dire une forte augmentation de ses dépenses obligatoires couplée à une baisse inédite de ses recettes.

Le projet de Budget 2013, examiné le 21 mars prochain, sera ainsi construit autour des 4 piliers suivants :

- la stabilité des taux de fiscalité directe départementale pour préserver le pouvoir d'achat, et ce pour la quatrième année consécutive ;
- la diminution du rythme de l'endettement pour préserver les générations futures, en veillant à préserver une capacité significative de soutien à l'économie départementale ;

ment pour préserver les générations futures, en veillant à préserver une capacité significative de soutien à l'économie départementale ;

- la maîtrise des dépenses de fonctionnement grâce à l'amplification des politiques d'évaluation et de gestion de chaque euro dépensé

- le maintien d'un bon niveau d'investissement pour participer au développement des territoires.

En résumé, une gestion rigoureuse malgré les décisions du précédent gouvernement qui auront fait perdre au Département depuis 2010 plus de 23 M€ de recettes diverses.

## La réaffirmation de l'engagement du Conseil général à lutter contre la désertification médicale

Les travaux de la Coddem (Commission départementale de la démographie médicale) viennent de trouver un nouvel écho national puisque qu'une mission sénatoriale, composée d'élus de toutes sensibilités politiques, a proposé d'en généraliser l'application à toute la France. Joël Hocquelet, vice-président en charge du dossier, a rappelé l'utilité de la Coddem, dont les résultats sont probants, et a dénoncé les critiques de l'opposition départementale qui l'a qualifiée « d'usine à gaz ». Joël Hocquelet a, au contraire, tenu à saluer l'investissement de tous les membres de la Coddem, institutionnels, élus, professionnels de la santé en réaffirmant la confiance de la majorité départementale dans leur travail.

## Conseil général : la réalité des chiffres

Les chiffres ci-dessous, incontestables car extraits de documents officiels, démontrent que la gestion rigoureuse du Conseil général lui permet de faire face à une situation difficile : augmentation des dépenses sociales obligatoires, perte de recette due à la réforme fiscale du Gouvernement Fillon...

Les investissements sont maintenus à un haut niveau, le soutien aux communes et intercommunalités est renforcé, la dette est aujourd'hui maîtrisée et les dépenses de gestion, notamment de personnel, sont contenues.

### Aides aux communes et intercommunalités : un soutien renforcé et élargi

Lors de l'examen du projet de Budget primitif 2013, la majorité départementale soumettra au vote de l'Assemblée le renforcement du soutien aux communes et intercommunalités, en réorientant notamment ses financements sur de grandes politiques telles que les Maisons de santé pluridisciplinaires ou la création - réhabilitation de logements.

Soutien aux Communes, EPCI, Etablissements publics (en M€)	2012	2013
Subventions de fonctionnement	3,2	3,4
Subventions d'investissement	17,4	18,6
<b>TOTAL</b>	<b>20,6</b>	<b>22</b>

DEPENSES DE FONCTIONNEMENT ET D'INVESTISSEMENT		
FONCTIONNEMENT	Département 47	Moyenne de la strate*
<b>Charges réelles de fonctionnement en € / habitant</b>	<b>888</b>	<b>909</b>
- dont charges de personnel	151	200
- dont administration générale	42	70
- dont charges financières	14	15
- dont dépenses aux personnes âgées et/ou handicapées, à l'enfance en danger... et dépenses des politiques de santé et de logement	611	567
INVESTISSEMENT	Département 47	Moyenne de la strate*
<b>Dépenses réelles d'investissement en € / habitant</b>	<b>281</b>	<b>263</b>
- dont dépenses d'équipement	239	200
*dont dépenses d'équipement direct	129	124
*dont subventions d'équipements (communes, intercommunalités...)	110	77

### UNE IMPORTANTE PERTE DE RECETTES POUR LE DÉPARTEMENT DUE À LA RÉFORME FISCALE DE 2010

Années	2010	2011	2012	2013	Total cumulé 2010-2013
Perte de recettes résultant de la réforme de 2010 (en M€)	3,2	8,6	11	12	34,8

### UN ENCOURS DE DETTE MAÎTRISÉ

Encours de la dette en € / habitant	2010	2011	2012
Département de Lot-et-Garonne	461	542	624
Moyenne de la strate*	516	714	Ratios nationaux non connus à ce jour mais en augmentation

\* Départements de 250 000 à 499 999 habitants

## ■ ZOOM SUR

### ECONOMIE

# Modernisation du Min d'Agen-Boé

Fin février, Jacques Bilirit, vice-président en charge du Développement économique, et Raymond Girardi, vice-président en charge de l'Agriculture, se sont rendus au Marché d'intérêt national (Min) afin d'y rencontrer le président de la structure, Christian Dézalos, et lui confirmer l'intention du Département de participer à la modernisation de cet équipement si important pour l'Agenais.

L'activité du Min est depuis toujours liée aux fruits et légumes. Depuis sa création, il y a plus de quarante ans, le Min a progressivement évolué.



Il accueille désormais des opérateurs de valorisation des fruits et légumes, des logisticiens ou des transporteurs ou encore des services annexes de type emballage et conditionnement des produits. De part cette activité, le Min est assurément l'un des pôles économiques majeurs du département. Aussi, veiller à la compétitivité de cet équipement est primordial, notamment pour le développement de la filière fruits et légumes.

Une étude a été réalisée afin de définir les besoins de modernisation. Elle préconise de :

- repenser l'organisation et l'agencement des lieux avec des pôles clairement identifiés (transformation, négociation, production, logistique) ;
- redessiner les flux de circulation au sein du Min ;

- se doter d'un espace de transaction moderne telle une halle ;
- développer une stratégie de marketing et de promotion pour accroître la compétitivité du Min.

Les travaux nécessaires représentent un engagement financier important, réparti sur plusieurs années. Le Conseil général soutiendra cette modernisation indispensable pour assurer la compétitivité, et donc la survie, du site.

### Le Min d'Agen-Boé

- Etendue : plus de 30 hectares, dont 7 hectares de bâtiments.
- Près de 600 producteurs et 300 acheteurs de fruits et légumes les jours de marché
- Près de 140 000 tonnes de fruits et légumes y sont vendus chaque année, générant un CA de 160 M€.

### DÉVIATION DE VILLENEUVE

# Nouvelle tranche de travaux

Les travaux de la déviation de Villeneuve sont en cours d'achèvement, et celle-ci devrait être ouverte à la circulation fin 2013. Près de 30 M€ auront été consacrés par le Conseil général à la réalisation de cette infrastructure, indispensable au désengorgement de l'agglomération villeneuvoise. À terme, cette rocade reliera la RN 21 (à hauteur de la route d'Agen) à la RD 911 (route de Bordeaux), en passant par le bas de Pujols.

### Avancement des travaux

Les travaux de la future rocade se poursuivent dans les délais impartis pour une livraison de l'ouvrage fin 2013. Cet hiver, et ce malgré des intempéries, le dernier ouvrage d'art situé à proximité de la cité Rieus a été achevé, permettant ainsi d'assurer les raccordements de voies principales.



### Zoom sur les travaux à venir

Une nouvelle tranche de travaux a débuté courant février, pour une durée estimée entre 2 et 3 mois. Elle consiste en la **démolition de la cité René-Rieus**. Les travaux de déconstruction ont été confiés à l'entreprise Orsettig. Les premières opérations de démolition sont intervenues fin février, en priorisant les barres directement impactées par la déviation.

Dans le prolongement des travaux nécessaires sur la cité Rieus, **le terrassement de la déviation stricto sensu débutera dans quelques jours**. Ces travaux estimés à une durée de 6 à 7 mois (sous réserve de conditions climatiques favorables) seront décomposés de la sorte :

- opérations de déblais - remblais ;
- pose de merlons anti-bruits (en terre) ;
- pose de la chaussée ;
- équipements types glissières et signalisation ;
- pose des écrans acoustiques (plaquages bois).

Autres opérations :

- **à Bias :**
  - rétablissement du Chemin rural de Broval ;
- **à Pujols :**
  - aménagement de pistes cyclables le long de la déviation.



**Jusqu'au 17 mai,  
D 813 - Castelculier :**  
Création d'un giratoire. Alternat par  
feux sur D 813 et déviation sur  
D 443 (ZA « La Tuque »).

**Jusqu'au 22 mars, D 666 - Aiguillon :**  
Tourne à gauche, carrière Roussille.  
Alternat par feux.

**Jusqu'au 29 mars, D 10 - Laroque :**  
Aménagements de la traversée  
du bourg. Alternat par feux  
selon besoins. Travaux : Eiffage.  
Estimation : 449 499 €

**Jusqu'au 29 mars,  
D 656 - Pont-du-Casse :**  
Tourne à gauche pour desserte du  
nouvel Intermarché. Alternat par  
feux.

**Jusqu'au 30 avril,  
D 933 - Pompage :**  
Aménagement de la traversée du  
bourg. Alternat.

**Jusqu'au 5 juillet,  
D 933 - Miramont-de-Guyenne :**  
Aménagement de la traversée du  
bourg, phase 1. Alternat.

**Jusqu'au 26 juillet,  
D 287-656 - Calignac :**  
Assainissement du réseau des eaux  
usées. Déviation D 287. Alternat  
sur D 656.

## ■ À NOTER

### ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

## Soutien aux facs d'Agen

Parce qu'il existe à Agen de nombreuses formations universitaires de qualité, offrant des enseignements reconnus et présentant des taux de réussite supérieures à la moyenne, le Conseil général a pris l'initiative, en partenariat avec les responsables des antennes universitaires, l'Agglomération d'Agen et l'INDL (Institut national du développement local) de lancer une vaste campagne de promotion de ces établissements supérieurs.

Le slogan retenu « La fac à Agen : J'aime » traduit bien la volonté du Département de soutenir activement ses facultés.

Plus d'infos sur [www.jaimelesfacsdagen.com](http://www.jaimelesfacsdagen.com) et [www.cg47.fr](http://www.cg47.fr).



### SMAD

## Nouvelle ligne Agen-Ajaccio

Le Syndicat mixte pour l'aérodrome départemental (Smad) a obtenu la création d'une ligne saisonnière Agen-Castres-Ajaccio.

La compagnie Airlinair proposera ainsi, chaque samedi, du 20 avril prochain jusqu'à fin septembre, des vols à destination de l'île de beauté à des prix compétitifs.

La création de cette ligne vient conforter l'aéroport départemental comme outil du développement économique local et renforcer la visibilité touristique du Lot-et-Garonne.



## MAJORITÉ

La création de 150 000 logements sociaux chaque année est un engagement de François Hollande. En prévoyant, dans le cadre de la loi Duflot, la cession aux collectivités locales de terrains de l'État à des coûts modérés, allant jusqu'à la cession gratuite, le Gouvernement offre les moyens de répondre à cet engagement.

L'objectif visé est double : pallier le manque de logements mais aussi offrir de nouveaux marchés aux entreprises du BTP et à l'artisanat, fortement touchés par la crise économique. Les élus de la majorité soutiennent cette action mais ont appelé le Gouvernement à coupler ce dispositif avec le maintien de la TVA à 5 % pour la construction, la réhabilitation et la maintenance du parc HLM. En plus de répondre à une attente sociale importante, ces deux mesures permettront aux collectivités d'accroître leurs capacités d'investissement et provoqueront aussi l'émergence de nouveaux marchés pour le secteur du BTP. Ces débouchés économiques s'accompagneront également de nouveaux emplois sur nos territoires. En 2012, grâce à son Plan départemental de l'Habitat, le Département a accompagné la construction de 149 logements, soit 2,7 fois plus qu'en 2011.

La majorité départementale croit en cette équation et ne doute pas que le Gouvernement saura répondre à cette attente commune.

Groupe de la majorité départementale  
Tél. : 05 53 69 42 11 - [lotetgaronnepourtous@cg47.fr](mailto:lotetgaronnepourtous@cg47.fr)

## OPPOSITION

Le 25 février dernier, la majorité départementale a présenté ses orientations budgétaires pour 2013 : des orientations dangereuses appuyées sur un bilan désastreux.

En 2012, le Conseil général a vécu au dessus de ses moyens : ses dépenses de fonctionnement ont été supérieures aux recettes, et sa capacité d'autofinancement s'est effondrée de moitié en un an. Avec un niveau d'endettement inédit de 213 millions d'euros, la situation financière de notre collectivité est catastrophique. D'ailleurs, sans les restes des années précédentes, elle serait tout simplement déficitaire !

Au lieu de chercher à réaliser des économies structurelles indispensables, Pierre Camani a choisi de sacrifier les communes et les communautés de communes : baisse des aides à l'équipement, suppression de l'aide à la voirie... Comme le Gouvernement, il met en danger non seulement la qualité du service, mais aussi l'investissement public et donc, l'économie locale.

Loin de partager l'optimisme affiché par la gauche départementale, nous regrettons qu'elle n'ait pas le courage politique de reconnaître la gravité de la situation et de prendre les mesures nécessaires. Comme d'habitude, l'avenir nous donnera raison : espérons qu'il ne soit pas trop tard...

Groupe d'opposition *L'Avenir Ensemble*  
Tél. : 05 53 98 52 00 - [costes.jeanlouis@gmail.com](mailto:costes.jeanlouis@gmail.com)